

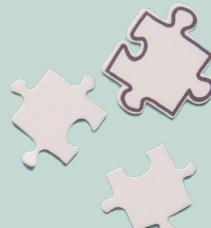


JOIGNEZ-VOUS À NOUS!

Portez cette épinglette **pour manifester votre soutien à l'égard des travailleurs et travailleuses de la sécurité publique** partout au Canada et pour sensibiliser les gens autour de vous aux blessures de stress post-traumatique au travail.



Visitez ssptautravail.ca pour en savoir plus sur la campagne nationale du SESJ sur les maladies présomptives.



Des milliers de travailleuses et travailleurs de la sécurité publique fédérale risquent de souffrir d'un **préjudice psychologique** en raison des tâches dont ils doivent s'acquitter pour assurer la sécurité de la population du Canada d'un océan à l'autre.

Les membres du SESJ se voient **régulièrement refuser** l'indemnisation pour accidents du travail par les commissions des accidents du travail provinciales ou territoriales.

Le SESJ demande instamment à tous les partis de combler une lacune importante dans la législation fédérale afin que le personnel fédéral chargé de la sécurité publique ait accès à l'indemnisation pour les préjudices liés à la santé mentale, tout comme les premiers intervenants dans la plupart des provinces et territoires.

Des changements clés à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* permettraient à un plus grand nombre de membres du SESJ dans le domaine de la sécurité publique d'avoir enfin accès à l'indemnisation et au soutien qu'ils méritent.